

IRAC en bref

NUMÉRO 26.2 ÉTÉ 2004



Message du Président

La profession tire profit de l'importance croissante qu'accorde la société aux questions de durabilité, d'habitabilité et de qualité de l'environnement bâti. Le phénomène s'observe autant dans les petites collectivités que dans les grandes. Au moment où l'IRAC poursuit ses efforts en vue de se renouveler et de redéfinir son rapport à la profession, quatre principales priorités se dégagent :

1. Devenir un réel Porte-parole de l'architecture — ce qui se traduit par l'accroissement des activités de promotion, de sensibilisation et de communication. L'IRAC entend continuer de collaborer avec le gouvernement fédéral dans l'objectif d'améliorer, de simplifier et de rendre plus équitables les demandes de propositions et les modalités contractuelles. L'IRAC souhaite notamment que soient éliminées certaines exigences en matière d'assurances, qui ne peuvent être satisfaites.

L'IRAC déploie également des efforts pour que les architectes soient inclus à la liste des répondants autorisés à signer les demandes de passeport et a retenu à cette fin les services d'un cabinet d'avocats d'Ottawa.

2. Renforcer notre Cadre national — tirer parti des diverses relations que l'IRAC entretient avec ses nombreuses organisations apparentées, notamment : les associations provinciales d'architectes; l'industrie du design et de la construction — les ingénieurs et les entrepreneurs; les associations internationales, telles que l'AIA et l'UIA; sans oublier, naturellement, les divers ordres de gouvernement.

Pour illustrer son désir de nouer des liens étroits avec les associations provinciales, l'IRAC est particulièrement fier de souligner qu'il en est à la phase finale de ses discussions avec l'Alberta Association of Architects relativement à l'adhésion en groupe des membres de cette association. Il s'agit pour l'IRAC d'un premier pas dans sa démarche visant à élaborer un profil régional et à reconnaître les responsabilités et les objectifs communs en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de l'architecture au Canada et dans ses diverses régions.

Dans la même veine, le conseil d'administration de l'IRAC s'est à nouveau entendu avec l'Association canadienne de la construction (ACC), l'Association des ingénieurs-conseils du Canada (AICC), la Building Owners and Managers Association (BOMA) et le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa), pour convier les ministres et les députés fédéraux à un événement qui se tiendra à Ottawa et qui visera à les sensibiliser à l'importance que revêt l'industrie du design et de la construction pour les Canadiens et l'économie canadienne.

Par ailleurs, l'IRAC élabore actuellement l'ébauche d'une Politique modèle de l'architecture s'adressant aux

divers ordres de gouvernement et aux autres organismes concernés par l'architecture et prévoit la diffusion cette année. Parallèlement à cette démarche, il établit également une position sur la durabilité, l'environnement bâti et particulièrement la qualité de vie dans les villes canadiennes.

À l'échelle internationale, l'IRAC raffermi ses liens avec l'American Institute of Architects, suit de près les travaux du « Projet sur les architectes » de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC), de même que ceux d'autres organismes tels que le Conseil des architectes d'Europe.

3. Continuer à reconnaître et à soutenir le développement de l'excellence — cette priorité n'a pas besoin de beaucoup d'explications — le vaste programme de Prix et distinctions de l'IRAC est bien connu. Surveillez le site Web de l'organisme à l'automne pour savoir quand et comment soumettre vos projets aux prix d'excellence 2005.

4. La dernière mais non la moindre de nos priorités — l'augmentation du nombre de membres — l'IRAC reconnaît que son avenir est lié à l'augmentation du nombre de membres qui découlera des avantages que retirent ces derniers de leur adhésion volontaire à l'organisme.

Pendant mon mandat de président, j'entends axer nos efforts sur l'aide à la pratique. Je suis déjà en mesure d'annoncer que nous prévoyons publier un autre supplément au Manuel canadien de pratique de l'architecture et que nous sommes sur le point de conclure une démarche en vertu de laquelle l'IRAC détendra la propriété de tous les documents nationaux et pourra alors les mettre à jour et les diffuser de manière efficace et efficiente. L'IRAC démontre ainsi l'importance qu'il accorde à des programmes élaborés d'aide à la pratique.

L'année qui vient annonce un avenir prometteur pour la profession d'architecture car la société saisit l'importance de la durabilité et les débouchés foisonnent pour les architectes.

L'IRAC et son conseil d'administration sont prêts à saisir l'occasion et à donner à l'architecture la place qu'elle mérite au sein de toutes les collectivités, quelle que soit leur envergure.

Chris Fillingham
Président



ÉLECTIONS 2004-05

Christopher Fillingham, FRAIC succède à Bonnie Maples, FRAIC, à la présidence de l'IRAC.

Le nouveau conseil exécutif de l'IRAC se compose de :

Christopher Fillingham, FRAIC — président
Bonnie Maples, FRAIC — ancienne présidente
Yves Gosselin, MIRAC — premier vice-président et président élu
Vivian Manasc, FRAIC — deuxième vice-présidente et trésorière

Par ailleurs, le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA) a élu Georges Adamczyk, de l'Université de Montréal, comme président. À ce titre, M. Adamczyk sera également membre du conseil d'administration de l'IRAC.

L'INSTITUT ROYAL
D'ARCHITECTURE
DU CANADA

*Porte-parole de
l'architecture et
des architectes
du Canada*

Conseil d'administration
de l'IRAC — 2004-2005

Président
Christopher Fillingham, FRAIC

Premier vice-président
Yves Gosselin, MIRAC

Deuxième vice-président
Vivian Manasc, FRAIC
Regional Director for
Alberta/NWT

Présidente sortant de charge
Bonnie Maples, FRAIC

Directeurs régionaux
Kiyoshi Matsuzaki, FRAIC
(Colombie-Britannique/Yukon)
Vivian Manasc, FRAIC
(Alberta/Territoires du Nord-
Ouest)

Andrew Wach, MRAIC
(Saskatchewan/Manitoba)
Ranjit (Randy) K. Dhar, FRAIC
(Sud et Ouest de l'Ontario)

Vacant
(Est et Nord de l'Ontario/
Nunavut)

Paule Boutin, MIRAC
(Québec)

Edmond Koch, FRAIC
(Atlantique)

Chancelier du Collège des fellows
Brian Sim, PP/FRAIC

Conseil canadien des écoles uni-
versitaires d'architecture
(CCÉUA)
Georges Adamczyk

Comité éditorial
Yves Gosselin, MIRAC
Frank D'Ambrosio, MRAIC
Robert Mellin, MRAIC
Stephen Pope, MRAIC

Directeur général
Jon Hobbs, MRAIC

Rédactrice en chef
Sylvie Powell

Le siège social de l'IRAC est situé
au 55, rue Murray, bureau 330
Ottawa ON K1N 5M3

Tél. : (613) 241-3600
Télec. : (613) 241-5750

Courriel : info@raic.org

www.raic.org

Assemblée Générale Annuelle de l'IRAC

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de l'IRAC ont approuvé le projet de modification réglementaire portant sur les nouvelles catégories de membres qui leur a été soumis.

Tous les membres de l'IRAC seront invités à ratifier cette modification par scrutin au cours de l'été.

Nouvelles catégories

Membres à vie — pourraient accéder au statut de **membre à vie** après quarante ans d'adhésion à l'Institut royal d'architecture du Canada, ou à la discrétion du conseil d'administration. Les membres à vie seraient exemptés du paiement de la cotisation annuelle. Ils conserveraient tous les droits et privilèges des membres à l'exception du droit d'être élus membres du conseil d'administration.

Membres affiliés — membres œuvrant dans l'industrie du design et de la construction — pourraient indiquer qu'ils sont membres affiliés de l'IRAC mais ne pourraient utiliser l'abréviation IRAC. Ces membres ne

détiendraient aucun droit de vote et ne pourraient être élus membres du conseil d'administration.

Étudiants associés — seraient des étudiants inscrits à plein temps dans un programme d'études reconnu comme menant à l'exercice de l'architecture offert par une école d'architecture universitaire canadienne ou dans le programme Syllabus de l'IRAC. Ces membres ne pourraient utiliser l'abréviation IRAC. Ils ne détiendraient aucun droit de vote et ne pourraient être élus membres du conseil d'administration.

Associés internationaux — pourraient résider ou non au Canada et devraient détenir un permis d'exercice de l'architecture ou l'équivalent émis par un organisme non-canadien habilité à autoriser ses membres à exercer la profession d'architecte. Ils devraient en outre être membres en règle de cet organisme.

À la discrétion du conseil d'administration, les diplômés d'une école d'architecture de l'étranger pourraient devenir admissibles à l'adhésion.

Notes du Conseil d'administration

Le conseil d'administration a eu l'occasion de se réunir pendant deux jours lors du Festival d'architecture de l'IRAC. Voici un bref sommaire des décisions qui ont découlé de cette rencontre.

- Sous réserve de certaines modifications mineures à apporter au document, un exposé de position sur la **Durabilité et l'environnement bâti** a été accepté et des orientations ont été données pour aller de l'avant avec la prochaine version. Ce document sera diffusé lors de diverses initiatives de communication et de promotion tout au long de l'année.

- Une version préliminaire d'une **Politique modèle de l'architecture** a été approuvée. Le document sera finalisé et fera l'objet d'une consultation auprès de divers groupes au cours des prochains mois.

- Le Conseil a reçu copie d'un rapport intitulé **The RAIC Syllabus Program — A Strategy for Relevance and Renewal** et a approuvé les recommandations du groupe de travail sur le Syllabus de l'IRAC, présidé par l'ancien représentant du CCÉUA au conseil d'administration de l'IRAC, **Ian Macdonald, FRAIC**. Le Conseil a également autorisé la préparation d'un plan d'affaires

pour le renouvellement de cette méthode alternative d'accès à la profession d'architecte.

La nouvelle mission du programme sera :

D'offrir une formation professionnelle en architecture qui soit exhaustive et d'accès facile et qui réponde aux normes rigoureuses d'excellence menant à la certification professionnelle canadienne. Le programme bilingue doit être disponible à l'échelle nationale, selon un modèle financièrement durable, et offrir des occasions d'étude variées qui tirent partie des technologies disponibles et d'expériences de travail dirigées.

- Cet été, une petite exposition des projets lauréats des Médailles du Gouverneur général en architecture parcourra le pays. De plus une publication intitulée, **Architecture 2004**, qui expose les projets lauréats, sera transmise à tous les membres de l'IRAC, à titre d'avantage conféré par l'adhésion à l'organisme.

Mise à jour sur l'aide à la pratique

- Une nouvelle publication de la série « Bâisseurs d'entreprise » intitulée **Gestion des déchets de construction (Construction Waste Management)** est presque terminée et devrait être disponible par voie électronique avant la fin de l'été.

- L'IRAC a obtenu des associations provinciales les droits d'auteur sur les documents nationaux d'aide à la pratique et entamera incessamment l'amélioration de la forme et du contenu du **Document Six, Formule canadienne normalisée de contrat entre client et architecte**.

Calendrier du programme de formation continue de l'IRAC — Automne 2004

En plus des activités de formation continue décrites ci-après, l'IRAC planifie également l'élaboration d'un module d'apprentissage à distance sur **l'Assurance de la qualité** et un cours, pour le mois d'octobre, sur la **Conception de collectivités durables**.

SDCB 302 — Building Integrated Photovoltaics (en anglais)

Date	Ville
2 décembre	Halifax
3 décembre	Toronto
6 décembre	Winnipeg
7 décembre	Calgary
8 décembre	Edmonton

Natural Stone and Marble in Modern Architecture (Pierre et marbre naturels dans l'architecture moderne)

Date	Ville
8 novembre	Vancouver
9 novembre	Calgary
30 novembre	Montréal
2 décembre	Toronto — de concert avec Construct Canada

FESTIVAL D'ARCHITECTURE DE L'IRAC



Les représentants de l'Association canadienne des étudiants en architecture ont eu l'occasion de réseauter et d'établir des contacts lors du Banquet de la présidente du Festival d'architecture de l'IRAC.

Plus de 400 personnes ont assisté au Festival d'architecture de l'IRAC dans la très belle ville de Québec. L'événement a suscité quelques défis organisationnels car de nombreux congressistes ne se sont inscrits qu'à la toute dernière minute. Les activités traditionnelles telles que le Banquet de la présidente et la cérémonie d'intronisation des Fellows, ainsi que les activités de formation continue ont cependant été fort courues et appréciées!

Le président **Chris Fillingham, FRAIC** et l'ancienne présidente **Bonnie Maples, FRAIC** remettent la médaille présidentielle de l'IRAC à **Eugene Hopkins, Hon. MRAIC, FAIA**, président de l'American Institute of Architects. Des médailles ont aussi été remises à : **Robert Boynton, FAIA**, président du National Council of Architectural Registration Boards; et **Fernando Mora Mora**, président de la Federación de colegios de asociaciones de arquitectos de la República Mexicana.

